

Point d'actualités Coronavirus Russie (25/03) **FAM d'après informations SER / CAA de la zone**

Le président Poutine s'est adressé ce jour aux russes en lien avec la crise épidémique. Il invite les russes à rester chez eux (mais pas de confinement obligatoire annoncé au-delà de celui décrété par le maire de Moscou avant-hier pour les personnes de plus de 65 ans et avec des maladies chroniques), et décrète la semaine prochaine en congés payés pour tous les russes (sauf pour quelques professions). Il fait également l'annonce d'un important paquet d'aides sociale, et d'aides aux entreprises, qui semblent aller au-delà de la crise épidémique. Aucune allusion dans ses propos à des levées d'embargo pour des produits alimentaires.

Le Ministre de l'agriculture Dmitry Patrushev a créé une cellule de crise, qui rassemble des représentants du conseil de la Fédération, du ministère de l'industrie et du commerce, du ministère des transports, du service fédéral anti monopole, des syndicats et des associations professionnelles au niveau fédéral et régional. Le ministère de l'agriculture en collaboration avec ces partenaires, travaille principalement sur les axes suivants :

- L'optimisation des chaînes logistiques pour répondre à la demande accrue de produits alimentaires. Le ministre le 24 mars a annoncé que les difficultés d'approvisionnement observées pour certains produits (céréales, pâtes, viande et poisson en conserve, sel et sucre) en fin de semaine dernière sont en train d'être surmontées.
- La surveillance de l'évolution des prix. Aucune forte hausse n'est observée selon le ministre à l'heure actuelle.
- La prévention contre le virus dans les secteurs agricole et agroalimentaire.
- Des restrictions des exportations. Une interdiction d'exporter des céréales et produits à base de grain pour 10 jours a été mise en place le 21 mars.
- Des mesures de simplification des importations.
 1. D'abord par la mise en place d'un corridor vert pour certains produits pour lesquels les droits de douanes seront portés à zéro. La liste des marchandises doit encore être publiée. Une liste de produits, dont plusieurs sous embargo, circulent et a fait courir une rumeur de levée partielle des contre-sanctions alimentaires. A ce stade, nous ne disposons d'aucun élément concret semblant indiquer une volonté d'ouvrir pour certains produits en provenance des pays sous contre sanctions. Une déclaration du porte-parole du Kremlin le 20 mars l'a confirmé. Les faits également semblent fragiliser cette rumeur :
 - a) l'agriculture russe industrielle est en pleine capacité de production (elle est maintenant excédentaire en céréales, porc, volaille).
 - b) l'agriculture de subsistance est encore très présente (60 à 75% des légumineuses et des pommes de terre sont produites par de petits producteurs).
 - c) les professionnels de la distribution confirment que la situation est en train de revenir à la normale après les tensions de la semaine dernière. L'état des stocks est satisfaisant. Si certains rayons sont vides, cela est principalement dû à des problèmes logistiques en passe d'être résolus.
 2. Une simplification des procédures d'importation des animaux et plantes est également en cours de réflexion, selon une communication des autorités phytosanitaires et vétérinaires, et confirmé par des échanges téléphoniques : « le service Fédéral de surveillance vétérinaire et phytosanitaire estime nécessaire de simplifier la procédure pour le traitement des marchandises afin d'éviter le décrochage de l'approvisionnement en produits d'origine végétale et animale. L'enregistrement des marchandises contrôlées par Rosselkhoznadzor sera effectué sur des copies de documents d'accompagnement vétérinaires et phytosanitaires. » Nous sommes dans l'attente des modalités et notamment des mesures pour

confirmer l'authenticité des documents en collaboration avec les services des pays fournisseurs. Une information nous a également été faite pour annoncer l'interruption momentanée des inspections préalable à l'exportation des plants de pomme de terre et plants de vigne, avec cependant la menace qu'en cas d'identification d'un organisme nuisible, c'est la France entière qui sera considéré comme non indemne de cet organisme.

Enfin, autre nouvelle en lien avec l'information du 23 mars, la restriction d'exportation des céréales a déjà été levée (avant les 10 jours prévus), après un lobbying de la filière qui a rappelé qu'il n'y avait pas de menace pour l'approvisionnement du marché intérieur, en particulier en riz, sarrasin et millet, qu'avaient stockés les russes la semaine dernière conduisant à des ruptures ponctuelles d'approvisionnement.